

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement des Grands Projets et de la Recherche
Service Environnement et Aménagement du Territoire
0413311678

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 20 SEPTEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME CORINNE CHABAUD**

OBJET : Subventions aux associations œuvrant dans le domaine de la chasse - 4ème répartition.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la chasse et la pêche, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Par délibération n° 23 du 14 décembre 2018, l'assemblée départementale a voté le budget primitif pour la politique publique concernant la délégation chasse et pêche.

Délégation a été donnée à la Commission permanente pour procéder à des modifications ou compléments d'affectations.

Pour cette quatrième répartition des crédits de subvention 2019, il est proposé d'octroyer un montant total d'aides de 31 000 € selon le détail suivant :

- 28 000 € en fonctionnement pour dix demandes de subventions déposées par dix associations,
- 3 000 € en investissement pour une demande de subvention déposée par une association.

Les répartitions proposées pour chacune de ces demandes sont jointes en annexe au présent rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL